

Délibération n°2020-034

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2020

objet : Décision modificative budgétaire n°1 –
Budget 1G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération 2020-004 du 13/01/20 relatif au budget primitif du budget annexe 1G ;

Vu la délibération 2020-15 du 25/05/20 relatif au budget supplémentaire du budget annexe 1G ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre à l'Hôtel du Département à Evreux,
le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- d'adopter le présent rapport de Monsieur le Président d'Eure Normandie Numérique relatif à la décision modificative n°1 du Budget annexe 1G du SMO Eure Normandie Numérique ;
- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe 1G du SMO Eure Normandie Numérique 2020 de la manière suivante :

En fonctionnement :

Recettes

Chapitre	Recettes section de fonctionnement - 1G	Budget primitif 2020	BS 2020	DM 1	TOTAL 2020
Chapitre	Imputation / Nature analytique	BP	BS	DM 1	TOTAL
75	757 RECETTES DU RESEAU	992 164,23			992 164,23
002	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		651 924,36		651 924,36
75	7588 AUTRES				-
	Total	992 164,23	651 924,36	-	1 644 088,59

En fonctionnement :

Dépenses

Chapitre	Dépenses section de fonctionnement - 1G	Budget primitif 2020	BS 2020	DM 1	TOTAL 2020
Chapitre	Imputation / Nature analytique	BP	BS	DM 1	TOTAL
011	6137 DROITS DE PASSAGE RESEAU 1G ET BAUX	200 154,94			200 154,94
011	6156 MAINTENANCE RESEAU 1G	384 506,50			384 506,50
011	611 PRESTATIONS DE SERVICES		500 000,00	- 55 000,00	445 000,00
67	6743 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE			55 000,00	55 000,00
012	6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	91 502,79			91 502,79
023	023 PRELEVEMENT POUR DEPENSES EXTRAORDINAIRES	316 000,00	151 924,36		467 924,36
	Total	992 164,23	651 924,36	-	1 644 088,59

- Nombre de voix pour :
 - Collège EPCI : 29
 - Collège Conseil Départemental : 21
 - Collège Conseil Régional : 3
- Nombre de voix contre :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0
- Abstention :
 - Collège EPCI : 0
 - Collège Conseil Départemental : 0
 - Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 28 septembre

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché

